

## Gilets jaunes: Procès en vue pour une militante en fauteuil roulant

PAR AGENCE REUTERS  
ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 7 MAI 2019

Odile Maurin, figure historique des "Gilets jaunes" à Toulouse, sera jugée le 16 mai pour "violences envers des personnes dépositaires de l'autorité publique avec usage et menace d'une arme" - le fauteuil roulant de cette personne handicapée.

TOULOUSE (Reuters) - Odile Maurin, figure historique des "Gilets jaunes" à Toulouse, sera jugée le 16 mai pour "violences envers des personnes dépositaires de l'autorité publique avec usage et menace d'une arme" - le fauteuil roulant de cette personne handicapée.

La présidente de l'association Handi-social comparaitra devant le tribunal correctionnel de Toulouse (Haute-Garonne) pour des faits commis en marge d'une manifestation des "Gilets jaunes" le 30 mars, a-t-on appris de source judiciaire.

La justice lui reproche d'avoir fait chuter un policier avec son fauteuil pendant cette manifestation, une version contestée par l'avocat d'Odile Maurin.

"Odile Maurin manifestait pacifiquement et s'est mise devant le camion à eau qui menaçait d'asperger les manifestants", a expliqué mardi à Reuters Pascal

Nakache, son avocat, qui envisage de demander un report d'audience pour préparer sa défense. "Elle a été bloquée par les policiers qu'elle a tenté de contourner à plusieurs reprises. Un policier a alors lui-même manipulé le joystick du fauteuil d'Odile Maurin, ce qui l'a fait accélérer pour finir sa course dans un véhicule de police, renversant en même temps un fonctionnaire".

L'avocat assure que la militante possède des vidéos pour confirmer sa version des faits.

La manifestante toulousaine est également poursuivie pour "entrave volontaire à l'arrivée des secours", après avoir empêché un camion à eau, utilisé par les CRS pour le maintien de l'ordre, d'accéder à une rue pour éteindre un incendie.

Le parquet de Toulouse a confirmé ses poursuites à Reuters.

Lors de cette manifestation du 30 mars, Odile Maurin a été blessée au pied lors des faits qui lui sont reprochés. Elle a déposé plainte pour "violences volontaires en réunion et avec arme de personnes dépositaires de l'autorité publique".

"Cette plainte est en cours d'instruction", a indiqué le parquet de Toulouse.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.